

Trump nomme une mère de famille nombreuse engagée à la Cour suprême

Article rédigé par *Le blog de Jeanne Smits*, le 28 septembre 2020

Source [Le blog de Jeanne Smits] Le président Donald Trump vient d'annoncer officiellement son intention de nommer le juge catholique pro-vie Amy Coney Barrett pour pourvoir le siège laissé vacant de la Cour suprême des Etats-Unis par le décès de Ruth Bader Ginsburg le 18 septembre. Il reste au Sénat de confirmer la nomination de cette brillante magistrate de 48 ans, mère de sept enfants. Elle prendra alors la place d'une femme qui a soutenu la culture de mort de toutes ses forces à la Cour suprême depuis 1993, exerçant au demeurant un pouvoir démesuré dans la mesure où cette Cour a outrepassé son droit et son devoir de contrôle de constitutionnalité des lois américaines pour devenir elle-même créatrice de droit.

Dans son discours dans la roseraie de la Maison Blanche, Donald Trump a confirmé ce que divers médias, dont le *New York Times* et *The Hill*, annonçaient déjà avec confiance vendredi. « Je me tiens devant vous aujourd'hui pour remplir l'une de mes plus hautes et plus importantes fonctions », a déclaré le président des Etats-Unis. « C'est vraiment pour moi un moment de grande fierté. » Trump a salué en Mme Barrett l'« une des plus brillantes et talentueuses juristes de notre nation ».

« C'est une femme qui a connu des réussites sans pareille, à l'intelligence hors pair, aux compétences remarquables », a-t-il déclaré, soulignant également sa fidélité envers la Constitution américaine. Barrett, mère de sept enfants, dont deux adoptés, sera la première femme pro-vie à la Cour suprême. Elle sera également la seule femme ayant des enfants à exercer la fonction de juge à la Cour suprême. Sonia Sotomayor, nommée par le président Barack Obama, est divorcée et n'a jamais eu d'enfants, tandis qu'Elena Kagan, également nommée par Obama, ne s'est jamais mariée. Les enfants et le mari de Barrett étaient dans la Roseraie, assis près de la première dame Melania Trump, lorsque la nomination de Barrett a été annoncée. Maureen Scalia, épouse du regretté juge Antonin Scalia, se trouvait également dans la Roseraie. Pendant de nombreuses années, Barrett a enseigné le droit à l'université de Notre Dame.

Elle est devenue célèbre lorsque la sénatrice californienne Dianne Feinstein l'interrogée sur sa foi catholique lors de son audience de confirmation à la Cour d'appel américaine du septième circuit en 2017. « Lorsque vous lisez vos discours, la conclusion que l'on en tire est que le dogme vit bruyamment en vous. Et cela est inquiétant quand on aborde de grandes questions pour lesquelles un grand nombre de personnes se battent, depuis des années, dans ce pays », avait lancé la sénatrice. Ancien clerc du défunt juge vigoureusement conservateur Antonin Scalia, Barrett est largement considérée comme une « originaliste » pro-vie. Les « originalistes » sont les juristes américains qui tiennent que les affirmations de la Constitution américaine doivent être interprétées selon la volonté de ses rédacteurs et de ceux qui étaient en vie au moment de son adoption. Une telle approche aurait empêché par exemple l'utilisation de la Constitution des Etats-Unis pour légaliser le « mariage » des couples homosexuels par l'arrêt *Obergefell v. Hodges* en 2015, car à l'évidence les auteurs de la Constitution n'y auraient pas été favorables en leur temps. Amy Coney Barrett a été membre du groupe « Faculty for Life » de Notre-Dame.

En 2015, elle a signé une lettre exprimant « la solidarité avec nos sœurs du monde en développement contre ce que le pape François a décrit comme des “formes de colonisation idéologique qui visent à détruire la famille” ». On dit aussi qu’elle a signé une autre lettre publiée par Becket Law critiquant la politique de l’administration Obama en matière de contraception. Barrett a été violemment attaquée par les démocrates et les médias de gauche avant même que Trump ne l’annonce comme candidate officielle. Le responsable de la stratégie de la campagne démocrate Dana Houle a tweeté : « J’aimerais savoir quelle agence d’adoption Amy Coney Barrett & son mari ont utilisé pour adopter les deux enfants qu’ils ont fait venir d’Haïti. » « Voici donc une question : la presse enquête-t-elle sur les détails des adoptions des Barrett en Haïti ? Certaines adoptions en provenance d’Haïti étaient légales. Beaucoup étaient très approximatives. Et si la presse apprenait qu’elles étaient contraires à l’éthique et peut-être même illégales, le signalerait-elle ? Ou pas, parce que cela implique ses enfants », ajoutait-il. Ces tweets ont été supprimés, mais le sénateur du Missouri Josh Hawley a mis en ligne une capture d’écran avec ce commentaire : « Lisez ceci de la part d’un militant démocrate & d’un membre de l’équipe du *Hill*.

On se demande si #AmyConeyBarrett a adopté *illégalement* ses enfants d’Haïti, peut-être en les arrachant à leurs parents biologiques ! Voilà le jeu que les Démocrates entendent jouer. Rien d’autre que du sectarisme et de la haine. Je vous promets que ça ne se passera pas comme ça. » Le sénateur de l’Arkansas Tom Cotton a tweeté, « Dégoûtant. La gauche s’en prend maintenant à Amy Coney Barrett pour avoir adopté des enfants. » Si Amy Coney Barrett siège dans la plus haute cour du pays, Trump aura nommé trois juges sur neuf, les deux autres étant Brett Kavanaugh et Neil Gorsuch. Trois juges actuels de la Cour suprême sont considérés comme de fervents libéraux : Sotomayor et Kagan, ainsi que Stephen Breyer, qui a été nommé par le président Bill Clinton. Tous les autres juges ont été nommés par des présidents républicains. Parmi eux, le premier juge John Roberts est considéré comme ayant une voix pivotale, bien qu’il se soit rangé à plusieurs reprises du côté des libéraux, notamment dans l’affaire *National Federation of Independent Business v. Sebelius*, qui a sauvé le système de santé socialisant Obamacare en 2012.

Certains conservateurs ont également exprimé leur inquiétude quant à l’importance accordée par Brett Kavanaugh à la jurisprudence de la Cour, les fameux « précédents », ce qui laisse supposer qu’il pourrait ne pas annuler la décision de 1973 dans l’affaire *Roe contre Wade* qui a légalisé l’avortement. Neil Gorsuch a déçu les conservateurs lorsqu’il a rédigé l’opinion majoritaire dans l’affaire *Bostock* contre le comté de Clayton au début de cette année, en redéfinissant le terme « sexe » dans la loi sur les droits civils de 1964 pour qu’il ne signifie pas simplement « homme » et « femme » en tant que réalités biologiques, mais aussi « orientation sexuelle » et « identité de genre ». Josh Hammer du *First Liberty Institute* a appelé cette décision le « *Roe v. Wade* de la liberté religieuse » – c’est en tout cas une décision qu’on aurait pu croire évitable grâce au poids des juges conservateurs. Le plus dur reste à venir pour Amy Coney Barrett.

Evoquant ses prochaines audiences de confirmation, Hammer a tweeté hier : « Cette bataille va faire passer la confirmation de Kavanaugh pour une partie de plaisir. Toute la guerre politique de la gauche que vous verrez se déployer au cours des cinq prochaines semaines visera à protéger le ‘droit’ de supprimer les enfants à naître dans le sein maternel. » Quoi qu’il arrive, il est déjà remarquable que Donald Trump ait choisi de passer immédiatement à l’acte pour remplir le siège vacant à la Cour suprême, alors qu’il aurait pu, par tactique, décider d’attendre que l’élection présidentielle de début novembre soit passée. Du point de vue de sa campagne cela pouvait se défendre : la perspective d’une nomination déterminante à venir au sein de la Cour suprême aurait pu davantage inciter les électeurs conservateurs ou pro-vie à voter pour Trump.

La nomination étant acquise, ce n’est plus une monnaie d’échange. Mais le choix si manifeste de Donald Trump pour une candidate dont tout hurle qu’elle est opposée à la culture de mort – la carrière, les paroles, les actes – vient témoigner de sa volonté de ne pas laisser la question de la Cour suprême en suspens. C’est le moyen de laisser une marque durable, et positive, dans la vie politique américaine, quel que soit son sort à lui dans cinq semaines. Trump s’est saisi de l’occasion. Il l’a fait à sa manière, forte et entière, ne craignant pas de frapper ni de prendre des risques quand la conjoncture se présente. Un passage en force, diront certains.

Mais c’est une force mise au service de la justice – la vraie.

Cet article est largement inspiré de celui de [Martin Bürger et Calvin Freiburger pour LifeSiteNews](#)

.• Voulez-vous être tenu au courant des informations originales paraissant sur ce blog ? Abonnez-vous gratuitement à la lettre d'informations. Vous recevrez au maximum un courriel par jour. [S'abonner](#)